



Insulte en message vocal

Par ITwop

Bonjour, j'aurai une question, j'ai été insulté ouvertement avec une grave menace en message vocal, j'ai enregistré les preuves, sue puis je faire pour porter plainte ? Quelles sont les conditions? merci beaucoup d'avance, cordialement

Par janus2

Bonjour,
Comme vous ne précisez pas ce qu'est cette "grave menace", je m'en tiens à l'injure "non publique". La peine encourue pour cela est une amende de 38? maximum. A vous de voir si cela vaut la peine de perdre du temps à porter plainte pour ça...